

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE FACULTÉ DU 13 janvier 2014

Sous la présidence du Doyen Didier GUÉVEL

Étaient présents : M. Guillaume Bancourt ; M. Arnaud Borzeix ; M. Soufiane Boumlak ; Mme Berfin Durmaz ; M. Emeric Gabot ; Mme Geetha Ganapathy ; M. Didier Guével ; M. Guilhem Julia ; M. Franck Latty ; Mme Claudine Moutardier ; Mme Anne-Catherine Muller ; Mme Anne Penneau ; M. Charles Reiplinger ; M. Philippe Sueur ; Mme Muriel Tapie-Grime ; Mme Laurence Usunier.

Étaient représentés : M. Laurent Mernier ; Mme Céline Ruet ; M. Fode Sylla

Invitées permanentes : Mme Nacéra Boujnane ; Mme Sandra Cochot ; Mme Ghislaine Trocellier.

Invité spécial (point 6) : M. Youssef Guenzoui

Ordre du jour :

- 1) Informations diverses et accueil d'un nouvel élu ;
- 2) Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du 25 novembre 2013 (*) ;
- 3) Intégration de M. Yann-Arzel Durelle-Marc à l'équipe décanale (*) ;
- 4) Composition de la Commission des moyens (*) ;
- 5) Composition de la Commission recherche (*) ;
- 6) Point sur les conventions internationales et l'accueil réservé aux professeurs étrangers invités (*) ;
- 7) Projets étudiants (*) ;
- 8) Point sur les réformes ministérielles, statutaires et pédagogiques en cours (*) ;
- 9) Questions diverses (*) ;

(*) Points susceptibles de donner lieu à un vote

La séance est ouverte à 10h00 par le Doyen Didier Guével.

1) Informations et accueil d'un nouvel élu :

Le Conseil de Faculté salue l'élection, en tant que représentant(e)s des usagers, de M. Emeric Gabot (en qualité de membre titulaire) et de Mme Claire Pilloy (en qualité de suppléante). Le résultat des élections a été le suivant : 539 votants, UNEF : 323 voix, Confédération étudiante : 141 voix.

M. le Doyen remercie tous les personnels qui ont participé à l'organisation des élections et rappelle l'importance de la présence des enseignants pour leur bon déroulement et pour le maintien de leur caractère démocratique.

M. le Doyen exprime ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à tous les personnels et les usagers.

M. le Doyen donne ensuite toute une série d'informations :

- Un point est fait sur l'avancée des travaux du futur Campus Condorcet qui sera situé sur la commune d'Aubervilliers. Le Doyen réitère le souhait que l'UFR puisse avoir la jouissance partagée des locaux dès la première tranche de construction et l'attribution de locaux propres (principalement dédiés à la recherche) à l'issue de la réalisation de la seconde tranche.

- Le Conseil est informé que la réunion du 24 février 2014 est reportée au 10 mars 2014 en raison du changement de calendrier imposé par la CFVU.

- Les différentes Commissions de la Faculté fonctionnent bien et sont productives (prochaines réunions : Commission des statuts : 3 février 2014 ; Commission pédagogique : 4 février 2014 ; Commission des moyens : 10 février 2014 ; Commission recherche : 17 mars 2014).

- Grâce à la pugnacité de toutes et tous, il va être procédé au recrutement des emplois demandés (PR 01, PR 02, MCF 11 ; seuls l'emploi de PR 04, demandé au titre de l'article 46-3, été refusé par le ministère comme tous ceux sollicités identiquement par l'Université).

M. le Doyen exprime le souhait que le rôle des Sections soit revalorisé, notamment à l'occasion des recrutements.

La Faculté a obtenu la transformation, comme demandé depuis plus d'un an, d'un emploi de MAST en emploi de PAST, et l'octroi d'un nouvel emploi de Maître de conférences (01) au titre du redéploiement des emplois entre composantes de l'Université.

- Un point est fait sur les diverses améliorations réalisées du cadre de vie de la Faculté.

- Le concours du meilleur discours est ouvert. Les enseignants sont invités à le faire connaître auprès des étudiants. Le barreau du Val d'Oise qui finance partiellement la manifestation est vivement remercié en la personne de son Bâtonnier.

- La Faculté va organiser une réunion de présentation des Masters, principalement pour les étudiants de 3ème année de Licence, avec intervention d'anciens étudiants diplômés et entrés dans la vie active.

- Le Conseil des Directeurs de composante est désormais prévu par la loi ; ses statuts sont en cours d'élaboration.

- La Faculté est aujourd'hui bien représentée lors de manifestations extérieures (salon APB, salon des Masters...). Ces participations sont financées conjointement par la Faculté et par le SCUIOP. Cette dépense permet de mieux faire connaître et de valoriser l'offre de formation de la Faculté et de répondre, en direct, aux nombreuses questions des élèves, des étudiants et de leurs parents (qui viennent nombreux sur nos stands).

- Un certain nombre d'innovations pédagogiques vont être proposées, à titre expérimental, dans le courant de l'année universitaire.

- Des représentants de l'ENM viennent présenter les carrières offertes dans la magistrature le 23 janvier 2014 à 17h15.

- M. le Doyen exprime son inquiétude au sujet de l'amiante et de la sécurité incendie et informe le conseil qu'il a adressé en ce sens plusieurs courriers à M. Barnier (Chef du service hygiène et sécurité). Une lettre de M. Barnier est lue publiquement ; elle précise que l'amiante présente dans les locaux est friable mais non dangereuse. En revanche, aucune mise aux normes incendie des locaux ne semble envisagée ce que M. le Doyen regrette vivement.

- M. Jean-Yves Merindol a été élu Président de la ComUE SPC.

- Il est fermement rappelé qu'aucun stage ne peut être enregistré si la convention ne comporte pas la signature d'un enseignant responsable et qu'aucune soutenance de rapport de stage ne peut être réalisée sans convention dûment validée préalablement.

- Diverses personnalités vont rendre visite à la Faculté : M. Jean-Loup Salzmann, Président de l'Université, le 11 février 2014, pour présenter les évolutions récentes de la ComUE SPC ; M. Jean-Claude Magendie, premier président honoraire de la Cour d'appel de Paris, le 5 mars 2014 ; M. Jean-Louis Debré, Président du Conseil constitutionnel, le 12 mars 2014.

- Les enseignants en Droit du second degré des huit lycées du bassin de recrutement de la

Faculté vont être invités et diverses autres dispositions vont être prises pour inciter les meilleurs élèves à rejoindre la faculté (en cofinancement avec le Rectorat, dans le cadre dit « des « Cordées de la réussite »).

- Le Conseil persiste à déplorer l'inacceptable pénurie d'ouvrages récents à la Bibliothèque universitaire de Paris 13, pénurie qui pénalise gravement les étudiants salariés.

- Enfin, il est rappelé que la privatisation de l'usage des locaux, notamment pour l'exercice d'un culte, est prohibée.

2) Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du 25 novembre 2013 :

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 25 novembre 2013 n'appelant aucune remarque est mis au vote :

Vote favorable à l'unanimité, sans modification

Pour des raisons d'emploi du temps de l'invité, le Conseil accepte de délibérer sur le point 6, avant les autres points.

6) Point sur les conventions internationales et l'accueil réservé aux professeurs étrangers invités :

Invité : M. Youssef Guenzoui

M. Youssef Guenzoui, Maître de conférences à l'IUT de Villeteuse présente un projet de convention avec l'Université Salvador de Bahia du Brésil.

Après un échange autour de cette convention, le projet est mis au vote :

Vote favorable à l'unanimité

M. Charles Reiplinger fait ensuite un tour d'horizon sur les conventions internationales conclues avec la Faculté et Mme Tapie-Grime présente un compte-rendu des accords ERASMUS. Les échanges d'étudiants fonctionnent relativement bien ; le déficit des départs des étudiants des filières AES est toutefois regretté. Un récapitulatif de l'ensemble des cursus à l'étranger offerts aux étudiants de la Faculté est en cours d'élaboration et va être diffusé. M. le Doyen regrette vivement qu'un budget spécifique ne puisse être prévu pour assurer un accueil personnalisé des professeurs étrangers invités (réception à l'aéroport, visites guidées...).

3) Intégration de M. Yann-Arzel Durelle-Marc à l'équipe décanale :

M. le Doyen suggère, comme nouvel assesseur chargé des questions de recherche, le nom de M. Yann-Arzel Durelle-Marc, membre du bureau de l'École doctorale.

Cette proposition est soumise au vote :

Vote favorable à l'unanimité

4) Composition de la Commission des moyens :

M. Laurent Mernier propose sa candidature en tant représentant des personnels BIATSS :

Vote favorable à l'unanimité

5) Composition de la Commission de recherche :

Monsieur Antoine Pécoud pose sa candidature :

Vote favorable à l'unanimité

Il est signalé qu'il ne manque plus qu'un représentant des Doctorants ; un appel à candidature est donc lancé.

7) Projets étudiants :

M. Soufiane Boumlak précise qu'il estime qu'il ne revient pas à la Faculté de financer ce genre d'événement, compte tenu de l'existence du FSDIE. M. le Doyen approuve cette remarque et précise, de plus, que ce fonds commun reste en grande partie inemployé chaque année.

Deux projets étudiant sont soumis à l'avis du Conseil avec demande de financement de 1000 € (mille euros) :

- Concours Rousseau (Montréal)

Vote favorable (5 voix contre)

- Visite des instances européennes (Bruxelles)

Vote favorable (5 voix contre)

8) Point sur les réformes ministérielles structurelles, statutaires et pédagogiques en cours :

L'état actuel des réformes structurelles, statutaires et pédagogiques en cours et les résultats de l'évaluation des formations par le ministère sont présentés.

Compte tenu des informations disponibles, le calendrier de basculement serait le suivant :

Licences : rentrée 2014 : nouvelles maquettes (à budget constant) et avec nouveaux intitulés ; Masters : rentrée 2014 : nouvelles maquettes (à budget constant) sans les nouveaux parcours (non financés par l'Université) et avec les anciens intitulés.

Après discussion, les membres du Conseil décident de mettre au vote la motion suivante :

« Les membres du Conseil de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13, Sorbonne Paris cité, réunis ce jour, demandent l'ouverture, dès septembre 2014, avec l'obtention des financements et des moyens humains nécessaires (personnels administratifs et enseignants) des maquettes de Masters, approuvées par l'AERES et habilitées par la DGESIP »

Vote favorable à l'unanimité

9) Questions diverses :

Une motion est soumise au vote :

« Les membres du Conseil de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité, réunis ce jour, compte tenu de la politique de contrôle sérieux menée au sein des laboratoires de la composante, s'inquiètent vivement de

l'interprétation que donnent aux textes les autorités de l'École doctorale ERASME quant à l'appréciation de l'aptitude des candidats à la rédaction de thèses proposées sous la direction et avec l'approbation des enseignants chercheurs ».

Vote favorable à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.